

Fonctionnement de l'école du Poirier St Martin

à compter du 18 mai 2020

Organisation pédagogique



- **Le retour à l'école des élèves restés au domicile doit être demandé une semaine avant pour permettre une éventuelle réorganisation des groupes. Aucun autre enfant que ceux prévus dans les groupes ne sera donc accepté le matin, sans accord préalable de la directrice.**
- **Classes en distanciel :** CE1 de Mme Lefebvre et CE2/CM1 de Mme Blanchet
- **Classes en présentiel :** Toutes les autres classes. Se référer au groupe dans lequel votre enfant a été inscrit.
 - *Groupe 1 :* Présence à l'école le lundi et le mardi
 - *Groupe 2 :* Présence à l'école le jeudi et le vendredi

Horaires & lieux des entrées et sorties pour chaque classe



- **Les entrées et sorties sont échelonnées et dans 3 lieux différents :**
 - Accès par la porte extérieure de la classe
 - **CP** (8h20/11h20 et 13h20/16h20), **ULIS** (8h30/11h30 et 13h30/16h30)
 - Accès par l'entrée principale et le hall
 - **CP/CE1** (8h20/11h20 et 13h20/16h20), **CE2/CM2** (8h40/11h40 et 13h40/16h40), **CE2** (8h50/11h50 et 13h50/16h50)
 - Portail de la cour de récréation
 - **CM1** (8h30/11h30 et 13h30/16h30), **CE2/CM2** (8h40/11h40 et 13h40/16h40)
- **Plusieurs récréations échelonnées** seront organisées dans des lieux différents.

Temps périscolaires : inscription sur le portail famille



- **Pas d'accueil le matin**
- **Cantine :** plusieurs services échelonnés dans le temps.
- **Garderie du soir :** de 16h30 à 17h30 pour les élèves en présentiel uniquement
- **Rappel :** *Un panier repas froid et un goûter devront être apportés par les enfants inscrits à la cantine et à la garderie au moins pour la première semaine.*

Rôle des parents



- Vérifier la température de son enfant tous les matins (au-delà de 37,8°C l'élève ne doit pas aller à l'école).
- Rappeler régulièrement les gestes barrière à son enfant.
- Veiller à ce que l'élève dispose de son matériel personnel. Aucun prêt ne sera envisagé.
- Ne pas pénétrer dans les locaux, respecter les gestes barrière et la distanciation sociale aux abords de l'école.
- Respecter scrupuleusement les horaires d'accueil et de sortie pour limiter les attroupements aux abords de l'école.
- Venir chercher rapidement son enfant en cas d'appel de l'école si des symptômes apparaissent. En cas d'impossibilité de joindre les parents, le SAMU sera contacté.